



DESCRIPTION DE CONCOURS

Ébénisterie

NIVEAU SECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS.....	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	3
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	5
6	ÉVALUATION	6
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	6
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	7

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des Compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des Compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrentes et les concurrents peuvent noter l'importance des Compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions de concours, les projets et les documents de projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrentes et les concurrents sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf Compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

1. Calcul
2. Communication
3. Collaboration
4. Adaptabilité
5. Lecture
6. Rédaction
7. Résolution de problèmes
8. Créativité et innovation
9. Compétences numériques

Ces Compétences pour réussir sont indiquées dans la section 2.4 et/ou 3.2 (à terminer par SCC) de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/ebenisterie/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer et promouvoir les connaissances et les compétences des concurrents et des concurrentes en ébénisterie au moyen d'un projet réalisé d'après un dessin fourni.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Propriétés du bois pour le façonnage et utilisation d'autres matériaux, tels que le placage, les panneaux de fibres, les panneaux de particules, le contreplaqué, les adhésifs, les abrasifs, la quincaillerie et les attaches métalliques.
- Construction d'un produit d'ébénisterie.
- Respect des règles de sécurité et utilisation du matériel de protection.
- Les dessins techniques sont en mesures métriques.

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve (dessins)	Décembre 2025

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Installation et utilisation sans risque des machines à travailler le bois, des outils électriques portatifs et des outils à main.⁷
- D'après le dessin fourni, effectuer les travaux à la main, à la machine, de ponçage et d'assemblage pour la réalisation d'un projet répondant à une norme professionnelle.^{1,5,7}
- Durant l'épreuve, tous les matériaux, l'équipement, les plans et l'œuvre doivent demeurer dans l'aire du concours.
- L'utilisation de pâte à bois est interdite en tout temps durant l'épreuve.
- Lecture et interprétation des dessins et de la documentation fournis.⁵

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ⁵Lecture, ⁷Résolution de problèmes

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Scies circulaires à table et lames
- Scies à onglets et tables
- Scies à ruban et lames (taille et pas dentaire à préciser)
- Tables pour toupies
- Ponceuse de chant et bandes nécessaires
- Perceuses à colonne et outillage nécessaire

- Mortaiseuse et outillage connexe (si nécessaire)
- Outils électriques portatifs
- Toupies et outillage connexe (si nécessaire)
- Ponceuse orbitale de 5 po avec papier abrasif
- Machines à biscuits et biscuits appropriés
- Perceuse portative
- Dépoussiéreurs
- Établis avec étaux
- Tous les matériaux requis (bois, colle, goujons, papier abrasif 100, 120, 150, etc.)
- Gabarits et/ou modèles nécessaires au projet (une formation sera offerte sur place si nécessaire)
- Serres à barre
- Colle à bois (flacon)
- Rouleau encolleur de 6 po et plateau
- Crampons articulés

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Embouts de tournevis variés pour vis Philips et Robertson n^{os} 4, 6 et 8
- Ruban à mesurer (avec **mesures métriques**)
- Équerre combinée / équerre à chapeau
- Marteau ou maillet en bois
- Rabot de coupe
- Cale à poncer
- Ciseaux à bois ($\frac{1}{4}$ po, $\frac{1}{2}$ po, $\frac{3}{4}$ po, 1 po)
- Crayons, gommes à effacer, calculatrice (interdiction d'utiliser un téléphone)
- Forets pour perceuse (ensemble de 1/16 po à 3/8 po)
- 2 limes: ronde et plate
- Trusquin
- Scie à queue d'aronde ou scie à dos
- Jeu de tournevis (ensemble de base)
- Gabarit et centres de goujon
- Ruban masque
- Couteau tout usage
- Racloir
- Divers serre-joints

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité de la compétition. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales ci-dessous.

Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 1 mètre³. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Cette consigne ne fera l'objet d'aucune exception. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que les dimensions permises, il lui faudra en retirer certains articles sur les conseils du CTN. Et les outils retirés ne pourront pas être utilisés pendant le concours. Tous les outils doivent entrer dans les coffres à outils. Il est interdit d'apporter un outil qui n'entre pas dans un coffre.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Les concurrents et les concurrentes doivent porter des vêtements appropriés au travail (pas de débardeur ni de pantalon court, etc.)

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- S/O

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes.

- Protection de l'ouïe
- Chaussures de sécurité approuvées CSA (triangle vert)
- Lunettes de sécurité

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Dimensions et conformité	20
Qualité des joints, évalués avant l'encollage	20
Qualité des joints, évalués après l'encollage	20
Qualité de la préparation de la surface (ponçage, etc.)	10
Équerrage	10
Précision de l'assemblage et procédure	10
Sécurité et méthodes de travail	5
Utilisation des matériaux et durabilité	5

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Utilisation d'ordinateurs portables personnels, de tablettes et de téléphones cellulaires personnels	1. Les appareils électroniques sont interdits dans l'aire du concours. 2. Les calculatrices sont autorisées.
Outils et matériel de travail	3. Les concurrents et les concurrentes peuvent apporter d'autres outils à main d'usage courant, mais ils devront être préalablement approuvés par le Comité technique national durant la séance d'orientation.

	4. Il est interdit d'apporter ou d'utiliser ses propres outils électriques portatifs. 5. Il est interdit d'apporter ou d'utiliser des gabarits préfabriqués ou des pièces propres au projet.
--	--

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- **Étape 1** : En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Caractéristiques techniques et précision des mesures » sera déclarée gagnante.
- **Étape 2** : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Sécurité » sera déclarée gagnante.
- **Étape 3** : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Qualité du ponçage » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN pourrait modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Nouveau-Brunswick	Hardy Cameron
Québec	Ludovic Robert
Ontario	Douglas Colman
Manitoba	Todd Birtwhistle – Président adjoint
Alberta	Mick McGowan
Colombie-Britannique	Bill Nash
Yukon	Gerry Quarton

Territoires du Nord-Ouest

Roger Nendsa – Président

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.